Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25083**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d''information"))

MASTER : MASTER Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333 Enseignement, formation, 123g Sociologie et travail social ; Sociologie et santé, 340 Spécialites plurivalentes des services a la collectivité

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce Master comprend 2 parcours-types :

- Conseiller Principal d'Education (CPE)

- Cadre de l'éducation (CED)

Le master MEEF encadrement éducatif est un master à vocation professionnelle qui a pour objectif la formation des étudiants au métier de conseiller principal d'éducation et au métier de cadre en éducation. Cette mention propose deux parcours selon les métiers visés. Elle vise à articuler la formation des étudiants en lien avec les impératifs des concours qu'ils préparent pour certains, et la réalité des terrains qu'ils vont côtoyer qui exigent une amélioration significative des espaces de collaborations entre les différents acteurs éducatifs. Le morcellement de l'encadrement éducatif des adolescents, en particulier des plus à la marge qui accumulent souvent les difficultés sociales, familiales et scolaires, la distance entre les publics scolaires et les exigences de l'école dans certains territoires, nécessite une prise en charge significative et coordonner qui passe aussi par une amélioration de la cohérence de leurs dispositifs de formation, soucieuse du respect des identités professionnelles de chacun.

Pour les CPE, le professionnel pourra prendre en responsabilité un service de vie scolaire (direction d'équipe, accompagnement des personnels). Il sera en mesure d'assurer le suivi et l'accompagnement des élèves, l'animation socio-éducative, de mettre en œuvre des dispositifs de prévention, de concevoir ou de s'inscrire dans un travail d'équipe et en collaboration avec des partenaires divers dont les familles.

Pour les Cadres en éducation, le détenteur du diplôme exerce dans le champ de l'éducation, du social et du socioculturel, sur des postes de coordinateur de dispositifs et de programmes éducatifs, de chargé de mission dans les collectivités locales et territoriales sur des questions de réussite éducative et de prise en charge de publics difficiles. Il peut exercer dans des structures socioéducatives de type Maison de Jeunes et de la Culture, Centre social, Maison de quartier, dans des services municipaux en charge de la Politique de la ville, de la jeunesse ou de l'éducation.

Pour les CPE, en référence au B.O. du 25 juillet 2013 :

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation, conseillers de l'ensemble de la communauté éducative

- Organiser les conditions de vie des élèves dans leur établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps.
- Garantir, en line avec les autres personnes, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le voler éducatif du projet d'établissement

- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation, accompagnateurs du parcours de formation des élèves

- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves

Compétences spécifiques aux conseilles principaux d'éducation, acteurs de la communauté éducative

- Travailler dans une équipe pédagogique

Pour les cadres en éducation :

Compétences des cadres en éducation, acteurs de la communauté éducative :

- Connaître et comprendre les cadres juridiques, institutionnels et politiques des interventions éducatives
- Connaître les nouvelles problématiques éducatives
- Développer une approche sociologique et politique des problèmes sociaux
- Savoir mobiliser un ensemble de ressources (académiques, documentaires et de terrain) pour conduire un travail de recherche à l'échelle d'un territoire

Compétences des cadres en éducation, responsables de structures :

- Savoir analyser et faire évoluer les pratiques d'intervention
- Concevoir et mettre en œuvre des démarches participatives
- Assurer la responsabilité et l'animation d'une équipe

Compétences des cadres en éducation, porteurs de dispositifs éducatifs, sociaux et culturels :

- Produire une analyse du territoire d'intervention
- Définir et mettre en œuvre une démarche adaptée de recueil et d'analyse des données
- Identifier les besoins individuels et collectifs des publics et savoir y adapter les dispositifs
- Concevoir, piloter et évaluer des projets d'intervention éducative à l'échelle du territoire, notamment en terrain sensible

-

- Maîtriser les démarches, dispositifs et outils de communication pour mobiliser les acteurs et restituer les informations produites

Compétences des cadres en éducation, acteurs du partenariat en éducation :

- Construire et animer des partenariats
- Maîtriser les démarches, dispositifs et outils de communication pour mobiliser les acteurs et restituer les informations produites

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Etablissements scolaires de type collège ou lycée, collectivités locales, les collectivités territoriales et les associations en charge des politiques éducatives à l'échelle des territoires. Ils pilotent des dispositifs / dirigent des équipements socio-éducatifs.

- Conseil principal d'éducation en collège et lycée général, technologique ou professionnel. Animateur socio-éducatif
- Directeur / Responsable de service éducatif (ou Enfance / Jeunesse) de collectivité
- Chargé de mission Politique éducative
- Chef de service en charge de dispositifs éducatifs (PRE, CLAS, etc.)
- Directeur / responsable d'équipement / de structure à caractère socio-éducatif, d'éducation populaire
- Responsable d'action de prévention
- Responsable de secteur « réussite éducative »
- Responsable d'actions de prévention

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
K2104 : Éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignement
K1206 : Intervention socioculturelle
K1207 : Intervention socioéducative

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La mention « Métier de l'Enseignement de l'Education et de la Formation, encadrement éducatif » s'inscrit dans le système LMD. La formation se déroule sur 2 années et 4 semestres comprenant 800 heures d'enseignement et 2 stages (un en pratique accompagnée en M1, un en responsabilité en M2). Elle est validée par l'obtention de 120 ECTS, soit 60 crédits par an compensables sur les semestres S1 et S2, et S3 et S4.

Les quatre semestres sont construits comme suit :

- Un S1, avec des contenus autour des connaissances disciplinaires fondamentales et une initiation à la recherche.
- Un S2, avec un approfondissement des notions fondamentales disciplinaires et une partie professionnalisante en appui sur le stage.
- Un S3 orienté vers la connaissance des publics, les savoirs et compétences professionnelles.
- Un S4 dédié au renforcement des savoirs et compétences professionnelles qui prend appui sur la rédaction d'un mémoire professionnel de recherche.

La certification s'obtient après une évaluation portant sur les champs suivants :

1) Connaissance fondamentale
2) Savoirs et compétences professionnels
3) Action éducative et professionnalisation

4) Initiation à la recherche
L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L3 des domaines Sciences humaines et sociales, particulièrement en sociologie, science de l'éducation, intervention sociale, développement local, etc. attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation (MEEF). L'accès est également possible dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres aux commissions pédagogiques de l'ESPE de Bonneuil sur Marne.

Principes généraux retenus :

* Le contrôle des connaissances est organisé pour chaque niveau M1 et M2, selon les phases suivantes :
  - une 1ère session à l'issue du 1er semestre avec délibération du jury ;
  - une 1ère session à l'issue du 2ème semestre avec délibération du jury ;
  - une 2ème session pour les 2 semestres en fin d'année universitaire, avec délibération du jury.

* Chaque enseignement fait l'objet de contrôles en contrôle continu. Chaque unité d'enseignement (UE) est notée de 0 à 20, 10 est la note suffisante pour valider un enseignement.
* Les UE constitutives de chacun des semestres totalisent 30 crédits.
* Les UE sont compensables à l'intérieur d'un semestre pour la validation du semestre.
* Les semestres sont compensables entre eux pour la validation de l'année, M1 ou M2.
* La moyenne doit être obtenue, sans compensation pour les UE de langues
* La note de 8 doit être obtenue, sans compensation, pour les UE liés au stage et au mémoire
* Le bénéfice des UE acquises est gardé définitivement

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants – chercheurs ; enseignants
En contrat d'apprentissage	X		Enseignants – chercheurs ; enseignants
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants – chercheurs ; enseignants
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants – chercheurs ; enseignants
Par candidature individuelle	X		Enseignants – chercheurs ; enseignants
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X		Enseignants – chercheurs ; enseignants

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 16 juillet 2015 accréditant l'université Paris XII en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 10 août 2015 portant renouvellement de l'accréditation de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Créteil au sein de l'université Paris-XII

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 aout 2013 portant création et accréditation de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Créteil au sein de l'université Paris XII.

Arrêté du 16 juillet 2015 accréditant l'université Paris XII en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 10 août 2015 portant renouvellement de l'accréditation de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Créteil au sein de l'université Paris-XII

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp
http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp

Autres sources d'information :

http://espe.u-pec.fr/

UPEC

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne : Île-de-France - Val-de-Marne (94) [Créteil]

Université de Paris Est Créteil
61 avenue du Général de Gaulle,
94010 Créteil Cedex France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESPE - Site de Bonneuil

Rue Jean Macé

94380 Bonneuil sur Marne

Historique de la certification :

Le master MEEF Encadrement Educatif parcours CPE existe depuis septembre 2012

12342 Master à finalité Professionnelle Domaine : Sciences Humaines et Sociales Mention : Education, travail et formation Spécialité : Encadrement éducatif, médiation et vie scolaire (concours Conseiller principal d'éducation)